

# **La nature et la cause des erreurs et des fautes commises par les apprenants de la langue étrangère ou par les locuteurs de la langue maternelle**

**Yrd. Doç. Dr. Nurcan Delen Karaağaç**  
*Istanbul Üniversitesi*  
*Fransız Dili ve Edebiyatı Anabilim Dalı*

## **Abstract**

This article examines the hypothesis of the causes or nature on wrongs and faults made by foreign language learners or locutors of native language. For that we will define those hypothesis, which can be determined as interference, generalisation and communication strategies.

## **Introduction**

Tout individu vivant dans une société est amené à communiquer avec les autres. Ainsi emploiera-t-il un système de signes qui lui permettra de comprendre et de se faire comprendre par les autres, soit par la parole soit par l'écriture.

La multiplication des échanges économiques, sociaux et culturels doit nécessairement reposer sur la maîtrise ou du moins l'acquisition réciproque des langues parlées par les différentes sociétés. Cependant si certaines langues et cultures présentent une convergence et une similitude dans leur origine, leur structure et leur contenu, ce qui facilite l'acquisition réciproque, il est par contre difficile de pouvoir assimiler la langue d'autrui quand il s'agit de cultures n'ayant pas d'origine ou de contenu proches de la sienne.

Ayant constaté les difficultés que les Français ou les différentes communautés étrangères vivant en France rencontrent pour acquérir la langue française, nous avons été amenée à rédiger le présent article en vue de dégager les principales hypothèses d'erreurs et de fautes commises par les apprenants de la langue étrangère (LE) ou par les locuteurs de la langue maternelle (LM). Ces

hypothèses essentielles sont : **l'interférence, la généralisation et les stratégies de communication.**

### 1. Interférence

Traditionnellement, l'apprentissage d'une langue étrangère passait par la traduction ou l'assimilation des séries d'équivalences sémantiques, lexicales, grammaticales dans les deux langues, acceptant ainsi l'existence de parallélismes, à tous les niveaux, entre la langue maternelle et la langue cible. Or, les exemples ne manquent pas pour démontrer que ce parallélisme est faux et crée ce qu'on appelle des interférences, les langues découpant la réalité chacune à sa façon. Ces interférences se produisent à plusieurs niveaux, en particulier aux niveaux lexical et syntaxique.

Il est vrai que l'apprenant a régulièrement tendance à projeter sur la langue cible la « grammaire » de sa langue. Il a tendance également à établir des analogies et des différences. Ces réactions, tout à fait naturelles, sont autant d'obstacles à l'acquisition d'un système spécifique ou fonctionnement propre, fondamentalement différent (souvent malgré certaines apparences trompeuses) du système de la langue maternelle. Aussi, la traduction (aussi bien ponctuelle que conçue comme exercice d'expression orale ou écrite) est-elle à bannir tout au moins au niveau premier.

Tant que la compétence en langue étrangère n'est pas suffisante, elle ne peut que susciter les interférences. (Boyer et Rivera 1974: 87). De plus, elle va à l'encontre d'une perception globale des énoncés, en cédant bien souvent à la pratique de la correspondance mot à mot.

On a vu dans l'influence de la langue maternelle (LM) la principale cause des erreurs en langue étrangère (LE). Passé un âge précoce, l'apprentissage d'une langue étrangère n'échappe pas à cette influence, de quelque manière que ce soit, par les apprentissages antérieurs. Ceci de façon négative, mais facilitatrice - distinction qui a conduit à emprunter à la psychologie de l'apprentissage les concepts de transfert et d'interférence : on appelle transfert l'effet positif, l'interférence l'effet négatif.

Toutefois l'interférence chez l'apprenant ne se produit pas entre deux langues (la langue source et la langue cible), comme on l'a longtemps pensé, mais entre la langue cible et un système intermédiaire (SI), lui-même différent de la langue cible, même s'il tend à s'en rapprocher.

Cela explique en bonne partie que l'analyse contrastive *a priori*, qui consiste à comparer la langue source en faisant abstraction de la progression

d'apprentissage et donc des systèmes intermédiaires, ait souvent conduit à pronostiquer des erreurs qui ne se produisaient pas. L'analyse contrastive *a posteriori*, qui consiste à chercher dans l'influence de la langue maternelle la cause d'erreurs « effectivement observées » dans l'apprentissage, peut fournir de meilleures explications dans la mesure où elle prend en compte les systèmes intermédiaires et cherche à analyser les hypothèses interlinguales, c'est-à-dire les correspondances établies par l'apprenant entre la langue maternelle et son système intermédiaire.

Les interférences peuvent affecter les différents niveaux d'organisation du langage selon Galisson et Coste (1976 : 291) et Martinet (1980 : 169-171) Elles peuvent retarder ou contrarier l'acquisition d'un système phonologique nouveau, de schémas mélodiques ; on parle en ce cas d'**interférences phonologiques**. Elles peuvent également affecter les marques grammaticales, la morphologie, la structure de l'énoncé ou l'ordre des mots : on parle alors d'**interférences morpho-syntaxiques** ou tout simplement d'interférences grammaticales. Elles peuvent enfin entraîner le choix de mots impropres, par suite de mauvaises analogies sémantiques, et sont alors désignées par le terme « faux-amis » ou si l'on préfère, **interférences lexicales**. Sans compter l'accumulation d'effets interférentiels due à l'interdépendance de ces trois niveaux. Nous pouvons enfin tenter de déceler des **interférences culturelles**. En matière de morphologie, dire que les faits de construction morphologique ne s'empruntent pas ou ne s'empruntent guère, c'est simplement constater que l'apprenant d'une langue étrangère est aussi embarrassé que le serait le natif pour analyser un amalgame, et qu'il ne transfère d'une langue à l'autre que des monèmes formellement bien délimités.

« Les fautes interférentielles ne sont pas dues aux différences entre deux langues différentes mais plutôt à la façon dont l'apprenant construit le système de correspondance entre ces deux langues tout en tenant compte de leurs différences. En d'autres termes, les fautes dépendront uniquement de la compétence de l'apprenant, de sa capacité à faire un lien entre la langue maternelle (LM) et la langue cible » (Calvet 1971 : 42)

## 2. Généralisation

La raison d'être d'une erreur ne peut pas tenir seulement à l'interférence de la langue maternelle mais elle peut être due aussi aux processus de **généralisation analogique** internes au système de la langue étrangère. Par « analogie », on entend l'extension d'une règle au domaine des exceptions. L'analogie suppose qu'une classe d'unités soit soumise à deux ou plusieurs

règles. Il s'ensuit que la règle fréquente supplante la règle rare. Sur le plan morphologique, l'apparition de formes comme *vous disez/vous faites*, s'explique par le fait que la règle fréquente (*je marche /vous marchez, je prends/vous prenez = je cours /vous courez*) l'emporte sur la règle rare (*je dis / vous dites = je fais/ vous faites*). L'analogie est donc un fait de la grammaire interne de tout usage et se distingue de l'interférence qui, elle, provient du contact de divers usages.

D'après Dommergues (1973 :7), « toute erreur [...] possède deux composantes : une composante d'interférence et une composante d'analogie, dans des propositions variables. »

Comme nous l'avons déjà signalé ci-dessus, nombre d'erreurs ne semblent pas pouvoir s'expliquer par l'interférence mais par des processus de généralisation analogique internes au système de la langue étrangère (LE). Ce genre d'erreurs, comme le souligne Porquier, « ce sont des erreurs comparables à celles observées dans l'acquisition de la langue maternelle ou rencontrées chez des adultes francophones ; c'est -à-dire qu'on peut comparer ce type d'erreurs à celles commises par des adultes francophones dans l'acquisition de leur langue maternelle différente du type » (Porquier 1980). Les exemples suivants expliquent bien son point de vue :

#### Francophones

*il m'a mordu*

*celle de moi*

*on a ouvert*

*je connaîtrai*

#### Non francophones

*il a vené*

*c'est le fin de lui*

*ils sont couvri*

*il faut connaître*

Pour pouvoir expliquer la nature et la cause de ce type d'erreurs que l'on trouve chez des adultes francophones, nous nous référons à Frei (1971: 43) qui invoque l'instinct analogique, mû par les besoins fonctionnels d'assimilation, de brièveté et d'invariabilité.

L'identification d'un énoncé par généralisation suppose que l'on ait reconnu l'extension d'une règle linguistique quelconque, quelle que soit la valeur de l'énoncé (qu'il soit bien ou mal formé). En effet, l'énoncé mal formulé peut signifier que l'apprenant (le locuteur) a mal assimilé telle règle ou qu'il a mal assimilé et mal appliqué un système de règles.

On distinguera différents types d'erreurs par généralisation selon l'extension du modèle ou des règles d'origine.

**a. La formulation par analogie isolée** (« contamination ») affecte des unités lexicales, par exemple *racontrer* (*raconter* + *rencontrer*)

**b. L'analogie morphologique** ; par exemple *j'ai perdu, des festivaux, peinteur* (*pour peindre*)

**c. L'analogie syntaxique** ; par exemple, *il me manque de quelque chose* (*je manque de*), *je reste quelque chose* (*il me reste quelque chose*)

Après cette mise au point nécessaire, nous allons maintenant préciser la distinction entre erreurs intralinguales et erreurs interlinguales. Ce type de distinction des erreurs consiste à déterminer si les erreurs proviennent de la langue maternelle ou de la grammaire étrangère intériorisée, celle-ci partageant déjà des règles avec la langue cible. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'erreurs de généralisations analogiques apparentées à celles des enfants natifs de cette langue.

### 3. Stratégies de communication

Henri Frei (1971 :19) a étudié un important corpus de fautes en langue maternelle (LM) commises par des adultes francophones, afin de rechercher en quoi ces fautes sont conditionnées par le fonctionnement du langage et en quoi elles le reflètent. Il a montré comment, lorsque les besoins linguistiques (différenciation, clarté, économie, stabilité, expressivité) ne sont pas assurés par la langue, les fautes servent à repérer ce déficit, jouant un rôle fonctionnel dans la communication.

S'il est vrai que les erreurs commises par les individus apprenant une langue étrangère renvoient aux règles internes de leur système intermédiaire, ces erreurs commises peuvent aussi être des tentatives pour combler les lacunes de leur langue intermédiaire face aux besoins de la communication. La compétence de l'apprenant n'est alors pas totalement reflétée par ses productions. Elle dépend des circonstances d'utilisation du langage et des caractéristiques de l'individu (comportement langagier, stratégies de communication). Lorsque la nécessité de la communication dépasse la compétence linguistique acquise, le locuteur se met à l'improvisation, qui revêt différentes formes.

Frauenfelder et Porquier (1980) distinguent trois types de stratégies de communication qui ont pour objectifs de combler les lacunes de la connaissance en fonction des « paliers », besoins d'expression et de communication.

**a. Les stratégies de formulation :** le locuteur cherche à exprimer ce qu'il ne peut exprimer dans une langue étrangère, soit parce qu'il est conscient de ses lacunes, soit parce qu'il craint de faire des erreurs, ce qui aboutit à des simplifications, des paraphrases, des substitutions, des créations de mots, l'utilisation de gestes, etc.

**b. Les stratégies d'évitement :** on appelle « stratégies d'évitement » non pas la tentative d'éviter une forme mais plutôt la tentative de modifier le contenu de la communication, voire l'interruption de celle-ci (abandons d'énoncés, changement de sujet).

**c. Les stratégies de sollicitation :** on fait appel, pour résoudre à la difficulté, à une aide extérieure, l'interlocuteur.

### Conclusion

Une langue est un instrument de communication, c'est-à-dire un système de règles ou de signes et un instrument d'interaction sociale; son utilisation implique des locuteurs parfois différents dans une situation de discours. Apprendre une langue, c'est apprendre les règles du système linguistique formel et les règles d'emploi de la langue. Tant qu'un apprenant ne sait pas comment utiliser les ressources d'une grammaire pour énoncer des messages doués de sens dans des situations de la vie réelle, on ne peut pas dire qu'il connaît une langue. Il doit savoir quel niveau de langue utiliser dans telle situation particulière, comment varier son style selon la personne à laquelle il s'adresse, à quel moment il doit parler ou rester silencieux, accompagner ou non de tel ou tel geste son discours.

Ce travail ne prétend pas à l'exhaustivité. Il ne s'agit, en fait, que d'une tentative de mettre l'accent sur les causes principales d'erreurs ou de fautes commises par les apprenants d'une langue étrangère ou par les locuteurs de la langue maternelle.

### Bibliographie

Boyer, Henri et Rivera, Michèle : *Introduction à la didactique du français langue étrangère*, Clé International, 1974, p.87.

- Calvet, Jean-Louis : « Comparaison morpho-syntaxique du système des pronoms personnels en français et en bambara », *Le français dans le monde*, n° 81, 1971, p.42
- Dommerques, J.-V : *La double origine des erreurs de syntaxe dans l'emploi d'une langue étrangère*, Thèse de doctorat de III<sup>ème</sup> cycle, Université de Paris VII, 1973, p.7.
- Galisson R., Coste, D : *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hacette, 1976, p.291
- Frauenfelder, U et Porquier, R. : « Le problème des tâches dans l'étude de la langue de l'apprenant », *Langages*, n° 57, 1980.
- Frei, Henri : *La Grammaire des fautes*, Genève, Slatkine Reprints, 1971, p.43.
- Martinet, André : *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1980, pp.169-171.
- Porquier, P : « Analogie, généralisation et systèmes intermédiaires dans l'apprentissage d'une langue non-maternelle », *Bulletin de Linguistique Générale et Appliquée*, Université de Besançon III, 1980.